

campus 61

Magazine de l'Université de Genève

Décembre 2002 – janvier 2003

Livres: Etat d'urgence aux Bastions



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Etat d'urgence



PHOTO: OLIVIER VOGELSANG

Lors de son installation aux Bastions, en 1872, la BPU disposait d'environ 70 000 volumes. Les mêmes murs en abritent aujourd'hui plus de deux millions.

Pour l'Université, c'est un des grands chantiers de demain.

Essouffées, saturées, et dépassées, les bibliothèques du site des Bastions menacent d'imploser si rien n'est fait rapidement. Riche de plus de 2 millions d'ouvrages, garante du patrimoine genevois, la Bibliothèque publique et universitaire (BPU) ne disposera bientôt plus du moindre centimètre

de rayonnage libre. En face, les bibliothèques des Facultés de lettres et de théologie ne sont guère mieux loties. Les livres pourtant continuent d'affluer, qu'ils soient imprimés ou sous forme numérique. Tour d'horizon à l'heure où se profile une grande bibliothèque de sciences humaines à Genève.



PHOTO: OLIVIER VOGELSANG

Conservation, accessibilité, conditions d'accueil, numérisation : dans la plupart des domaines, les bibliothèques du site des Bastions seront prochainement dépassées si rien n'est fait.

nce aux Bastions

Enquête: VINCENT MONNET

PLUS d'un kilomètre de rayonnages par an. C'est le rythme de croissance des bibliothèques réunies dans le périmètre des Bastions, soit plus de vingt entités partagées d'une part entre la Bibliothèque publique et universitaire (BPU) et, de l'autre, entre les Facultés de lettres et de théologie. Partout les rayonnages débordent et, dans certains cas, la chasse au moindre centimètre a été ouverte il y a belle lurette. Endémique dans une république où certaines collections de musée dorment au Port-Franc, le manque de place n'est pourtant qu'un mal parmi d'autres.

Conservation, accessibilité, conditions d'accueil, numérisation : en réalité, tous les voyants ou presque sont au rouge. Confrontées aux deux mouvements de fond que sont la croissance continue du livre et l'avènement des nouvelles technologies, les bibliothèques de sciences humaines genevoises connaissent aujourd'hui les plus grandes difficultés à poursuivre leur mission aussi bien envers le monde scientifique qu'à l'égard de la Cité.

UN OUTIL INDISPENSABLE

En regard des autres grands champs de recherche universitaire que sont la médecine, les sciences, la psychologie, le droit ou les SES (qui disposent pour la plupart d'une grande bibliothèque centrale), les lettres et la théologie font effectivement figure de parent pauvre. Une situation d'autant plus dommageable que la bibliothèque est l'outil de travail par excellence dans ces domaines. «*Chez nous, pas d'éprouvettes ni d'accélérateur de particules, mais des livres, des dictionnaires, des périodiques*, explique Jean-Paul Descœudres, vice-doyen de la Faculté des lettres. *Malheureusement, pour ce qui est des bibliothèques, nous disposons des conditions les plus misérables de l'Université. Et j'avoue qu'à chaque fois que je me rends à Uni-Mail pour chercher un ouvrage, je suis vert de jalousie.* »

Il est vrai qu'avec 23 bibliothèques et une médiathèque réparties sur 13 sites différents, les Facultés de lettres et de théologie ne constituent pas un modèle de cohérence. Véritable casse-tête

pour les visiteurs non initiés, cet éparpillement sans équivalent est source d'une perte considérable de temps et d'énergie, même pour les chercheurs aguerris. Et il coûte cher. Les bibliothèques de lettres et de théologie sont ainsi parmi les moins performantes de l'académie du point de vue de la gestion des fonds, particulièrement dans le domaine des acquisitions où les doublons sont nombreux. De plus, à chaque espace de travail, il faut son surveillant, son service de prêt et ses portes magnétiques, soit autant de dépenses qui, réunies, finissent par peser sur les finances.

En face, dans l'aile Salève, la situation n'est guère plus rassurante. Riche de plus de 2 millions de volumes, la BPU est assurément l'un des centres les plus importants de Suisse dans le domaine des sciences humaines. Mais l'institution étouffe. Dans ce bâtiment prévu pour recevoir les quelque 70 000 ouvrages que comptait la bibliothèque lors de son installation aux Bastions en 1872, les espaces de lecture et de consultation ont été réduits à la portion congrue. Si bien que certaines des plus belles salles du bâtiment servent aujourd'hui au stockage des livres plutôt qu'aux usagers des lieux.

VERS LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

Si criant soit-il, le manque de place n'est pas tout. Malgré un certain nombre de mesures récentes à la BPU — rénovation du département des manuscrits ; câblage Internet du bâtiment, rétroconversion d'une partie des fiches manuelles — la révolution numérique n'est pas encore passée par les Bastions. Contrairement aux grandes universités qui publient depuis longtemps les travaux de leurs étudiants et chercheurs sur Internet, celle de Genève ne s'est tournée que très récemment vers le Web, avec notamment le projet «*Cyberthèses* », et elle ne possède pas de centre de documentation électronique scientifique. Sans compter que, comme le rappelle Jean-Paul Descœudres, «*si vous recherchez actuellement des ouvrages par voie informatique à l'aide du programme Virtua ou depuis votre domicile, vous risquez le plus souvent de trouver un nombre important de références pour la bibliothèque de Lausanne et rien à Genève. Simplement parce qu'avant 1960, les catalogues ne sont pas totalement informatisés. Du coup, la BPU donne une*

impression de pauvreté qui est totalement injustifiée, car la plupart du temps elle possède également ces ouvrages, mais ils sont répertoriés sur des fiches manuelles. »

Défi majeur des prochaines années, l'adaptation aux nouvelles technologies offre par ailleurs des possibilités non négligeables en termes de conservation. Toutes les bibliothèques du monde connaissent le problème de l'acidification du papier industriel. L'ensemble des textes publiés entre 1850 et 1950 est en effet sujet à une dégradation rapide causée par la présence de lignite dans le papier qui s'oxyde et finit par tomber en poussière. Pour stopper le processus, il existe une méthode. Mise en œuvre dans une ancienne usine d'armement située à Wimmis, dans le canton de Berne, elle consiste à lyophiliser les documents menacés avant de les ré-humidifier progressivement. Mais le procédé est lent — il dure près de trois mois — et coûteux : 27 francs le kilo soit près de 16 000 francs la palette. Pas question donc d'être exhaustif. Et pour les exemplaires dont l'original ne semble pas indispensable, le numérique semble aujourd'hui le meilleur recours. Copiés sur un support digital, ces textes pourraient ainsi retrouver une seconde existence et être mis à disposition du public sans risque pour leur pérennité.

Last but not least, la situation juridique des différentes bibliothèques de la zone Bastions constitue également une faiblesse potentielle. Depuis les réformes de 1842, la BPU est en effet rattachée à la municipalité, contrairement aux unités universitaires qui, elles, répondent exclusivement de l'Etat. «*Le fait qu'une bibliothèque scientifique et professionnelle comme la BPU n'ait aucun lien structurel avec l'Université ne me paraît pas sain*, commente Patrick Andrist, expert auprès de l'Université. *Aujourd'hui cela fonctionne assez bien, mais d'abord et avant tout grâce à une heureuse concordance de bonnes volontés.* » Et puis, il y a cet étrange paradoxe : alors qu'aujourd'hui près de 70 % des utilisateurs de la BPU sont des universitaires, l'institution reste financée dans les mêmes proportions par la Ville ! ●

La « Bibliothèque de Genève un bond vers l'excellence

Conçu sous les auspices du Rectorat et de la direction de la BPU, le projet « BdG » vise à réunir les différentes entités du site des Bastions dans une seule institution. Il permettrait de jouir d'un outil de travail moderne et efficace en matière de sciences humaines. Totalement compatible avec les nouvelles technologies, susceptible d'améliorer la visibilité des collections existantes et autorisant une meilleure promotion du patrimoine culturel, scientifique et littéraire genevois auprès du public, ce formidable outil conserverait par ailleurs des sections de travail organisées spécifiquement pour les chercheurs et étudiants.

IMAGINEZ la plus grande bibliothèque de Suisse pour les humanités et la théologie : une entité riche de près de trois millions de recueils, dont 300 000 en libre accès ; un espace conciliant intérêt de la recherche et du public qui serait en outre parfaitement adapté aux nouvelles technologies.

Ce lieu existe, sur le papier du moins. Encore à l'étude, le projet « Bibliothèque de Genève » (BdG), vise en effet au regroupement des différentes bibliothèques réparties sur le site des Bastions. Conçu à l'initiative du Rectorat, de la BPU ainsi que les Facultés concernées (lettres et théologie), le projet, qui tient dans un document d'une soixantaine de pages, a également été bien accueilli par les responsables politiques. Il est vrai que Martine Brunschwigg Graf et Alain Vaissade avaient confié en 1998 déjà au Rectorat le mandat d'étudier « une nouvelle répartition de la prise en charge des coûts de fonctionnement de la BPU ».

UNE SOLUTION CONCERTÉE

Quatre grands axes fixent les priorités : assurer l'adaptation aux nouvelles technologies ; résoudre le problème de place ; améliorer l'efficacité de l'ensemble ; revaloriser le patrimoine existant, en particulier auprès du public. « Le Rectorat a commencé à se pencher sur la question des bibliothèques des Bastions au printemps 2000, explique Patrick Andrist, expert auprès de l'Université. L'objectif était double : d'une part, étudier le regroupement des bibliothèques de lettres, de théologie et de l'Institut d'Histoire de la Réformation sur le même site et, de l'autre, repenser les relations entre ces bibliothèques universitaires et la BPU. Nous étions en effet conscients du fait que nous limiter à réunir les entités proprement universitaires serait revenu à ériger l'embryon d'une " BPU bis " à côté de l'actuelle. Puisque les problèmes sont comparables, autant les résoudre ensemble. Nous nous en sortirons à meilleur compte et surtout nous pouvons aller beaucoup plus loin, imaginer quelque chose de beaucoup plus enthousiasmant et novateur. »

Bastions 2003, le premier étage de la fusée

Conçue indépendamment du projet « Bibliothèque de Genève », l'opération « Bastions 2003 » est néanmoins totalement compatible avec le développement éventuel d'une grande bibliothèque aux Bastions. L'idée de départ est de profiter du déménagement à Sciences III de la biologie végétale, pour renforcer le regroupement de différents départements rattachés aux Facultés de lettres et de théologie et logés dans des locaux parfois encore loués par l'Université.

Au total ce sont 14 laboratoires documentaires qui pourraient se partager une large partie de l'aile Jura ainsi que la moitié du rez-de-chaussée et du sous-sol du bâtiment central.

Il est prévu que les départements de littérature comparée, d'allemand et d'anglais, particulièrement à l'étroit aux Philosophes, rejoignent l'histoire, le français, l'arabe, le japonais, le chinois, le grec moderne, les sciences de l'Antiquité, la philosophie, le russe, la linguistique et l'école de langue et de civilisation françaises, déjà sur place. L'unité d'italien et sa bibliothèque, qui abrite notamment les fonds d'ouvrages anciens offert par Jean Paul Barbier-Mueller (voir *Campus* n° 56) n'est en revanche pas concernée. De même pour les bibliothèques d'histoire de l'art, de musicologie et d'espagnol.



Concrètement, la future BdG pourrait se déployer sur l'ensemble du site actuel. En plus d'une aile Salève rénovée, elle occuperait les sous-sols et le rez-de-chaussée de l'aile Jura et de l'aile Salève. Avec un ajout majeur : près de 100 kilomètres de magasins supplémentaires, condition *sine qua non* d'un développement durable, pourraient trouver leur place en sous-sol.

À l'intérieur, le lecteur, qu'il soit scientifique ou simple curieux, devrait notamment bénéficier d'une centaine de places de travail entièrement informatisées en plus des 900 postes « classiques ». « L'idée est d'offrir un accès rapide aux étudiants et chercheurs travaillant sur des documents spécifiques, résume Alain Jacquesson, directeur de la BPU, et ce, quelle que soit la nature de ces ressources – texte, image ou son. » Sont également pressentis une salle polyvalente, une salle d'exposition et un centre de documentation électronique chargé de conserver les documents issus des nouvelles technologies ainsi que les appareils permettant de les lire. Compte tenu d'une gestion plus rationnelle des espaces et des ressources humaines, les horaires d'ouverture et de prêt seraient par ailleurs élargis.

UN STATUT À INVENTER

Autre grand volet du projet : la conservation. Destinée à transmettre intégralement ses collections aux générations futures, la BdG devra porter une attention particulière aux questions de sauvegarde de documents. Parmi les actions à entreprendre en priorité, il s'agira notamment de dresser un inventaire de l'état de conservation des collections, de procéder à leur nettoyage et à leur réparation. Certains éléments manquants seront rachetés et la création de documents de substitution (microfilms, photocopies, documents numérisés) devrait permettre de préserver les documents les plus fragiles sans que leur accès soit interdit au public.

Reste la question du statut juridique dont pourrait bénéficier une telle entité. La BPU et les bibliothèques universitaires ne répondant pas de la même autorité, leur union risque de poser un certain nombre de difficultés sur le plan pratique et humain. Patrick Andrist : « *La Bibliothèque de Genève sera une bibliothèque multifonctionnelle qui intégrera autant le grand public que les chercheurs. Il n'est pas souhaitable que la BPU devienne un ser-*

vice de l'une des facultés ou que les laboratoires documentaires soient absorbés par la BPU. Il s'agit au contraire de trouver une formule qui permette à chaque future entité de la BdG de faire profiter les autres de son savoir-faire et de se concentrer sur son domaine d'expertise propre. Les responsables politiques discutent la constitution d'une fondation de droit public dans laquelle les différents partenaires seraient équitablement représentés. Quelle que soit la solution retenue, il faudra donc se montrer prudent et imaginaire. »



PHOTO: OLIVIER VOGELSANG

Les bibliothèques des Facultés des lettres et de théologie pourraient parfaitement compléter l'offre d'une grande structure ouverte autant aux chercheurs qu'au grand public.



PHOTO: OLIVIER VOGELSANG

Genevensi@, bibliothèque virtuelle

Outre la création de bornes interactives à partir desquelles il devrait être possible d'emprunter des ouvrages même en dehors des heures d'ouverture du bureau du prêt, le numérique sera omniprésent dans la nouvelle Bibliothèque de Genève.

Symbole de cette réorientation, Genevensi@ est le nom d'une base de données de documents numériques de grande envergure conçue, gérée et développée par la BdG. Diffusée sur Internet, elle devrait contenir un vaste choix de documents sur l'histoire, les sciences et la culture de Genève et constituerait pour la région un outil comparable aux programmes Gallica (développé par la Bibliothèque nationale de France) ou Sunsite (Université de Berkeley). Genevensi@ offrirait ainsi un accès universel à des collections qui appartiennent à la mémoire collective de Genève, mais qui sont souvent peu accessibles.

Enfin, la mise sur pied de Genevensi@ permettrait de fédérer diverses initiatives annoncées ou déjà en cours. Parmi celles-ci, le projet « Cyberdocuments », lancé par le Rectorat et le Service des bibliothèques et qui vise à publier en ligne l'ensemble des thèses soutenues à Genève.

Quatre siècles et demi au service de la Cité

Fille de l'académie fondée par Calvin en 1559 et premier musée de Genève, la Bibliothèque publique et universitaire (BPU) est ouverte au public depuis trois cents ans. Pour fêter cet anniversaire, l'institution a choisi de mettre l'accent sur la diversité de ses collections, qui ne comprennent pas que des livres, loin s'en faut.



DR
Guillaume de Lorris et Jean de Meung, « Le Roman de la Rose ». Manuscrit de l'École parisienne du milieu du XIV^e siècle. Ancienne collection Petau, don d'Ami Lullin à la bibliothèque en 1742. BPU, Ms. fr. 178.

Sous des atours austères et un intérieur vétuste, c'est un véritable bijou. Héritière de plus de quatre siècles d'histoire, dépositaire du patrimoine cantonal depuis l'adoption du dépôt légal en 1539, la BPU a également joué un rôle de premier plan pour la Cité. Centre culturel avant l'heure, premier musée de Genève, elle s'est par ailleurs ouverte très tôt au public. Date charnière, 1702 marque ainsi l'entrée de la BPU dans l'âge moderne. Installée dans la « grande salle » du collège Calvin, dotée d'un tout nouveau règlement, la bibliothèque élargit dès lors sa politique d'acquisition pour répondre à des intérêts de plus en plus variés. Un anniversaire que saluent aujourd'hui un livre, une exposition et une série de rencontres et conférences autour de l'avenir du livre en sciences humaines ou des collections elles-mêmes.

LE « CABINET DES CURIOSITÉS »

Née de la Réforme (lire ci-contre), la future BPU se devait de servir d'abord ses besoins. Spécialisée dans les questions théologiques et destinée avant tout à l'usage de l'académie, elle ne tarde pourtant pas à s'émanciper. Arts, architecture, musique, physique et même écrits catholiques figurent progressivement au sein d'un catalogue qui couvre bientôt tous les domaines de la connaissance. De 3 700 volumes vers 1560, la BPU passe à 30 000 en 1790. Outre les acquisitions, elle bénéficie d'un important nombre de dons et de legs. A côté des livres précieux, dont une édition de 1601 du Traité de peinture de Léonard de Vinci offerte par un particulier, d'autres types d'objets affluent également. Portraits peints, trouvailles archéologiques, merveilles de l'art et de la nature trouvent bientôt leur place sous le même toit pour donner naissance au « cabinet des curiosités ». « En fait, dès le XVII^e, les bibliothèques développent une vocation muséale en commençant à présenter des objets de curiosité ou des ouvrages rares, explique Danielle Buysens, commissaire de l'exposition "La Bibliothèque de Genève en lumière" et coauteure de "La Bibliothèque étant un ornement public..." On expose dès lors des objets de civilisations lointaines, des spécimens d'études, des trouvailles archéologiques. Dans ce sens, on peut vraiment dire que la Bibliothèque publique et universitaire a été le premier musée de Genève. »

Une orientation qui ne fera que se confirmer dans les décennies suivantes. Sans jamais rompre avec l'Université, malgré le changement de statut de 1842, la BPU accumule des fonds considérables dans les domaines les plus variés. A côté des beaux livres, entrent au catalogue des périodiques, des affiches et même des étiquettes de vin. « Globalement, analyse Danielle Buysens, la période 1702-2002 se caractérise par une ouverture qui n'aurait sans doute pas été possible dans le giron de l'académie. Disposant de moyens accrus, la BPU peut notamment bâtir une politique d'acquisition plus large. Alors que la fondation de l'École de dessin au milieu du XVIII^e siècle ne semble pas intéresser l'université, la bibliothèque, elle, s'efforce de suivre le mouvement, se mettant progressivement au service de l'entier de la population. » C'est si vrai qu'au XIX^e siècle, une partie de ces fonds considérables sera dispersée pour constituer les premières collections du Musée académique, lui-même à l'origine du Musée d'ethnographie, du Musée d'art et d'histoire et du Muséum d'histoire naturelle. Ce dernier possède notamment depuis une anguille électrique ramenée jadis du Surinam par un ancien étudiant en théologie qui avait cru bon d'en faire don à la bibliothèque de sa ville natale...

Références :

- Danielle Buysens (ed) : « La Bibliothèque étant un ornement public... » Réforme et embellissements de la Bibliothèque de Genève en 1702 (BPU et Georg Genève, 2002, 208 p.). En vente auprès de l'huisier de la BPU.
 - « La Bibliothèque de Genève en lumière » : Exposition jusqu'au 8 février 2003, Espace Ami-Lullin, Bibliothèque publique et universitaire, promenade des Bastions. Programme disponible à la BPU.
- Renseignements : 022/418 28 00 ou www.ville-ge.ch/bpu/



DR

« Grande salle », peint par Jean-Jacques Dériaz (1418-1890) en 1873. Gouache, 42 x 79 cm. BPU, Tabl. 201

Les dates clés

1539: Instauration du dépôt légal. Important centre d'imprimerie, notamment pour ce qui est de la théologie. Genève est le second Etat à prendre cette mesure après la France. Depuis le xvi^e siècle, pour des raisons qui touchent d'abord à la censure, un exemplaire de chaque publication éditée à Genève doit être déposé à l'Etat. En charge de ce fonds irremplaçable depuis toujours, la BPU a été confirmée dans cette fonction par la loi actuelle qui charge la bibliothèque de recenser, conserver définitivement et mettre à disposition du public l'ensemble de ces documents.

1559 : Fondation de l'académie et du collège en vieille ville (aujourd'hui le Collège Calvin). La bibliothèque est installée trois ans plus tard dans l'aile principale, qui est terminée en dernier. Conçue comme un outil de travail destiné aux théologiens, elle est pourtant déjà ouverte à la consultation publique et compte 3 700 titres.

1702 : Publication d'un nouveau règlement visant à donner davantage de visibilité à la BPU, qui s'étend à la grande salle du Collège. Le prêt public est consacré officiellement et chaque mardi après-midi, les bourgeois de la ville disposent d'un service de prêt à domicile.

1842 : La révolution instaure la municipalité. La bibliothèque et les musées passent sous son autorité. Malgré ce glissement institutionnel, la BPU continue à collaborer étroitement avec l'Université.

1870 : La BPU s'installe aux Bastions en même temps que l'académie dans son ensemble. Avec le développement des techniques d'imprimerie moderne, le nombre de publications annuelles augmente considérablement. Et si la BPU totalise 100 000 livres vers 1910, elle en aura 300 000 en 1930, un million en 1950 et deux millions en 2000.



ROGER CHARTIER



Le livre, c'est le pouvoir

« Campus : Ni la radio ni la télévision ni même le numérique n'ont entamé la place du livre dans nos sociétés. Qu'est-ce qui explique cette prééminence ?

Roger Chartier : — L'écrit offre des possibilités de communication et d'opération intellectuelle avec une efficacité que n'assure ni la transmission orale ni la transmission iconographique. A travers ses divers supports — manuscrit, imprimé, texte numérique —, la culture écrite joue en outre un rôle primordial pour ce qui est de la conservation de la mémoire et de l'archivage de la pensée.

— Le fait que la plupart des religions se réclament d'un ou de plusieurs « livres sacrés » a-t-il modifié notre rapport à l'écrit ?

— Le lien n'est pas aussi direct que cela. Beaucoup de religions dites « du livre » sont nées d'un acte de parole : Jésus n'écrivait pas et les enseignements du prophète Mahomet étaient essentiellement oraux. Dans bien des cas, c'est la parole qui a logiquement eu la primauté. Mais par les possibilités qu'il offre en

termes de transmission, de réflexion ou d'opérations intellectuelles, le livre s'est vite imposé comme le support idéal pour que la parole de Dieu devienne religion.

— Et les bibliothèques, un enjeu de pouvoir ?

— A la différence de la parole qui ne peut pas être fixée, le livre a, dès son apparition, une fonction d'archivage. Mais la thésaurisation du savoir est rarement innocente. Dans les bibliothèques médiévales, on conserve d'abord des textes qui justifient des droits et des privilèges, qui fondent la dévotion et la piété. Avec la construction des Etats et des Eglises, se développe un système complexe de copie et de reproduction à des fins administratives, monarchiques ou religieuses. Mais cette entreprise de « domestication » du livre va également de pair avec l'anéantissement de certains écrits. Ceux qui vont contre l'ordre politique, les croyances ou la morale sont bannis : c'est toute l'histoire de la censure.

— En l'an 2000, on a beaucoup parlé de la mort du livre. Le débat est-il encore d'actualité ?

— Plus vraiment. Le numérique est fondamentalement une technique qui permet de transmettre des textes. A l'inverse des écrans de la télévision ou du cinéma, les ordinateurs sont parfaitement adaptés à des textes qui appellent une lecture discontinue : encyclopédies, dictionnaires, banques de données où la recherche du fragment lu se fait à partir d'un mot clé, d'un thème, d'une rubrique. D'un autre côté, la technologie numérique fait disparaître la relation immédiate, matérielle, entre l'écrit à proprement parler et cet objet si particulier qu'on appelle « livre ». Elle introduit une certaine confusion en mettant tous les genres au même niveau. Sur l'écran, il n'y a que très peu de différences entre le courrier privé, l'informa-

tion diffusée sur les sites électroniques, les articles des journaux et périodiques ou les ouvrages de références. Tous sont désormais donnés à lire sur le même support : l'écran de l'ordinateur. C'est une mutation fondamentale.

— Les promoteurs du numérique présentent souvent Internet comme un moyen de démocratiser l'accès au livre. Qu'en pensez-vous ?

— Dans ce cas, ce qui est virtuel, c'est la démocratisation elle-même... Une statistique : à l'heure actuelle, 50 % des adresses électroniques, qu'elles appartiennent à des particuliers ou à des sites, sont situées dans des pays anglo-saxons et moins de 5 % dans des pays hispanophones. Le déséquilibre économique, social, culturel trouve donc sa traduction la plus immédiate sur le Web. Accéder au monde virtuel de la textualité électronique implique un certain nombre de ressources qui ne sont pas seulement financières. Bien sûr, les ordinateurs coûtent de l'argent, mais il faut également disposer de moyens culturels, d'une certaine formation à ces nouvelles technologies. C'est un problème global d'écart de développement : on ne peut pas simplement isoler la question numérique du reste des rapports économiques et politiques.

— Quel est selon vous le rôle premier d'une bibliothèque aujourd'hui ?

J'en vois au moins trois, qui sont indissociables. Le premier c'est de conserver et de rendre accessible le patrimoine écrit dans les formes qui ont été et sont encore les siennes. C'est un lieu où l'on conserve les livres imprimés, les manuscrits, les journaux tels qu'ils ont été publiés. Cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas les numériser ou les transférer sur microfilms pour pouvoir les consulter plus facilement et les communiquer à distance. Mais cela signifie qu'un texte dans sa forme originale porte des informations essentielles. Il est par exemple tout à fait différent de travailler à partir d'une édition moderne de Shakespeare ou de le faire en lisant le « même » texte dans une édition du XVII^e ou du XVIII^e siècle. Dans la réception du texte, la mise en forme, la « matérialité » de son inscription ou impression sur la page sont fondamentales.

— Et les deux autres ?

— La seconde fonction est la fonction d'apprentissage. On fait souvent peser trop de responsabilité sur l'école. La bibliothèque est aussi un lieu où l'on peut se familiariser avec les différentes formes d'écrits, non seulement au travers de la lecture, mais aussi par le biais d'expositions, d'animations ou sous la forme d'enseignements. Enfin, la bibliothèque me semble être un lieu de sociabilité. De plus en plus, la lecture est un acte individuel, solitaire et silencieux, même lorsqu'on est dans un espace public. Ce qui est très différent des pratiques de l'Antiquité ou de l'époque moderne. Je suis convaincu que la bibliothèque peut reconstituer un tissu de sociabilité autour du livre avec notamment des lectures par les auteurs, des présentations d'ouvrages, l'organisation de débats ou de colloques. Elle peut, elle doit être une institution essentielle de l'espace public.

— Et quels sont les attributs d'une bonne bibliothèque au XXI^e siècle ?

— Elle doit d'abord disposer d'un programme ambitieux de numérisation pour permettre la lecture de documents anciens ou dégradés et la transmission de textes à distance. Mais avec une condition impérative : une fois numérisés, les écrits originaux ne doivent être ni détruits ni soustraits à la communication. Deuxième exigence : maintenir les collections et surtout les conditions d'accès à ces collections. Ce qui implique notamment la restauration des ouvrages en péril, un catalogage efficace, mais aussi la création de nouveaux types d'espaces, l'acquisition des machines permettant la lecture sur écran et la formation d'un personnel compétent. Les bibliothèques du XXI^e siècle exigent beaucoup des « nouveaux » bibliothécaires qui doivent être, tout ensemble, des conservateurs du patrimoine écrit et des pédagogues des nouvelles technologies.

Propos recueillis par
VINCENT MONNET ●

Roger Chartier est directeur d'études à l'EHESS (Ecole des hautes études en sciences sociales). Cet historien compte parmi les meilleurs spécialistes mondiaux du livre. Il a notamment publié *Les origines culturelles de la Révolution française*, une *Histoire de l'édition française* ou *Usages de l'imprimé*. Le 12 novembre dernier, il était l'invité de l'Université de Genève, dans le cadre d'une soirée consacrée à l'avenir du livre en sciences humaines.

D'Alexandrie à Berne, portrait des bibliothèques de demain

Les problèmes liés à l'archivage et la conservation du livre ne se posent pas qu'à Genève. Identiques partout, ils appellent des réponses qui se ressemblent. Illustration avec les cas de la Bibliothèque nationale suisse et de la pharaonique « Bibliotheca Alexandrina »

Références :

- ▶ www.bibalex.gov.eg/
- ▶ www.snl.ch/

AVEC SES 700 000 rouleaux de papyrus, elle contenait « tout le savoir du monde » et faisait d'Alexandrie l'une des principales capitales culturelles du monde antique. Un lustre que la cité égyptienne se targue d'avoir aujourd'hui retrouvé : après sept ans de travaux, la nouvelle bibliothèque d'Alexandrie a ouvert ses portes cet été. A l'emplacement présumé de son illustre ancêtre construite en 290 av. J.-C. par Ptolémée I^{er}, se dresse un monumental bâtiment en forme de disque solaire figurant selon ses modestes concepteurs « le soleil de la connaissance se levant sur la ville ».

Onze niveaux, dix-sept ascenseurs, 45 000 m² de poutrelles et de verrières, des centaines de fenêtres articulées et une salle de lecture aussi grande que la gare centrale de New York donnent une idée des proportions de ce lieu pensé comme une passerelle entre le passé et l'avenir. D'une superficie totale de 90 000 m², le complexe comprend également une bibliothèque pour enfants et une autre pour non-voyants, un planétarium, trois musées, cinq instituts de recherche et un centre des congrès de 3 000 places.

Budget : plus de 500 millions de francs, partagés entre l'Unesco, l'Égypte et 77 pays donateurs. Sans compter les frais de fonctionnement ainsi que près de 70 millions pour les seules acquisitions. Car si la nouvelle bibliothèque d'Alexandrie ne possède pour l'instant que 250 000 volumes, elle a été conçue pour en accueillir jusqu'à 8 millions.

Première grande bibliothèque du III^e millénaire, « Bibliotheca Alexandrina » est naturellement à la pointe des nouvelles technologies. Capable de stocker 100 millions de volumes numérisés, elle dispose d'une base de données informatiques permettant l'accès de chacun aux manuscrits ou livres rares. Le catalogue des collections, disponible en arabe, français et anglais, compte parmi les plus sophistiqués de la planète.

Plus près de nous, la Bibliothèque nationale suisse (BN) a également fait peau neuve récemment, certes avec des moyens et des ambitions plus modestes dans la mesure où il était davantage question ici de nécessité que de prestige.

Créée en 1894, la Bibliothèque nationale a pour mission de recueillir tous les textes écrits en Suisse ou portant sur la Suisse. En d'autres termes, elle gère et conserve la mémoire nationale, la Suisse, comme tous les pays occidentaux, ayant inscrit dans la loi l'obligation de conserver son patrimoine national.

Las, ce bel outil a longtemps sommeillé, et il aura fallu attendre l'arrivée d'un nouveau directeur, au début des années 1990, pour qu'il se dépoussièrât — tous ses catalogues étant alors encore sur papier.

Entre 1992 et 2001, une vaste politique de modernisation est donc entamée sous l'impulsion de Jean-Frédéric Jauslin. Coût de l'opération : 35 millions et un budget annuel de 20 millions, qui comporte les nouvelles acquisitions, la conservation, la restauration, le salaire de quelque 180 employés, ainsi que les expositions et les manifestations hors les murs.

Organisée autour de sept souterrains qui forment 70 km de galeries, la nouvelle BN offre 130 places de lecture désormais ouvertes au public et équipées d'une connexion Internet. Le service de prêt assure au lecteur inscrit la livraison à domicile, dans les vingt-quatre heures, de tout ouvrage en catalogue.

Quant à la mise en réseau de la BN, elle ne pourra se faire sans coordination avec l'étranger. Près de 40 directeurs de bibliothèques nationales européennes se réunissent d'ailleurs régulièrement à ce propos, dans le cadre du projet « The European Library » qui, selon Jean-Frédéric Jauslin, « devrait un jour permettre à chacun de s'adresser à n'importe quel guichet en Europe pour demander n'importe quel livre. »